

LETTRE DU RECTEUR AUX PERSONNELS DE L'ACADEMIE

Schoelcher, le 30 août 2021

Madame, Monsieur,
Cher membre de la communauté scolaire,

Face à la crise sanitaire que nous vivons en ce moment, je tiens à m'exprimer auprès de vous afin de vous apporter les informations essentielles relatives à la rentrée scolaire 2021.

Depuis plusieurs semaines, la situation sanitaire en Martinique est critique et les mesures de lutte contre la propagation du virus ont été renforcées. Chacune et chacun d'entre vous dans son cercle familial ou professionnel est impacté par cette pandémie qui nous touche violemment.

J'adresse mes plus sincères condoléances à ceux d'entre vous qui ont été endeuillés. J'ai également une pensée pour tous nos personnels malades du Covid-19 qui sont en souffrance.

Soyez assurés que l'académie de Martinique demeure à vos côtés. Une cellule de soutien psychologique sera mise en œuvre à cet effet. En outre, je vous rappelle que les conseillères RH de proximité de l'académie sont à votre écoute.

Pour préparer cette rentrée scolaire, j'ai engagé de nombreuses consultations avec les partenaires de l'Éducation nationale et les services de l'État afin d'étudier les différentes options de rentrée possibles avec pour objectif essentiel de protéger les élèves et les personnels.

Au regard de cette situation plusieurs mesures ont été arrêtées afin de concilier à la fois les intérêts sanitaires et les intérêts scolaires.

- La reprise de contact entre les professeurs et leurs élèves a été fixée au **lundi 13 septembre 2021 par décision gouvernementale au vu de la situation sanitaire connue au 25 août dernier.**
- La préparation des établissements scolaires par les personnels ATEE se fera à compter du **mercredi 1^{er} septembre 2021.**
- La pré-rentrée des personnels administratifs et d'éducation est prévue le **lundi 6 septembre 2021** en présentiel.
- La pré-rentrée des personnels enseignants et personnels socio et de santé se déroulera à distance le **mercredi 8 septembre 2021.**

A partir du lundi 13 septembre tous les élèves suivront un enseignement sous forme d'hybridation renforcée pendant 15 jours. Dans le premier degré, les élèves seront accueillis en présentiel 1 à 2 demi-journées par semaine, en petit groupe d'au maximum 5 élèves par classe. Dans le second degré, les élèves seront réunis dans leurs classes en demi-jauge maximale pour un temps d'échange

et de remédiation présentiel avec les professeurs et notamment le professeur principal. Le reste du temps, l'enseignement s'effectuera à distance.

La cellule de continuité pédagogique a déjà été activée pour mieux accompagner les personnels enseignants dans leurs tâches. Les chefs d'établissement et les corps d'inspection sont mobilisés à cet effet. Un travail est également mené pour réactiver le programme « **Nation Apprenante** » à travers la presse, la radio et la télé locales car il existe toujours sur notre territoire une insuffisance d'accès au numérique. Le dispositif académique « Mise à niveau renforcée » (MINIRE) est réactivé à 100 % sur toute l'année scolaire 2021-2022.

Durant cette période, les services de restauration et les activités sportives seront suspendus. Dans toute la mesure du possible, les écoles maternelles adopteront l'organisation mise en place dans les écoles élémentaires afin d'assurer la scolarisation des élèves. Les tenues réglementaires ne seront pas exigées avant le 27 septembre. Les élèves de 12 ans et plus, désireux de se faire vacciner avec l'accord parental, seront accompagnés durant ces premières semaines jusqu'à un centre de vaccination proche de leur établissement. Des tests de dépistage seront mis à disposition des élèves et des personnels.

Comme lors du premier confinement décrété en mars 2020, l'académie de Martinique s'est engagée à accueillir les enfants des personnels indispensables et essentiels à la gestion de la crise. Cet accueil sera applicable à compter du 2 septembre en partenariat avec les collectivités territoriales. Plusieurs structures répondront à cette nécessité, réparties sur le territoire.

A partir du lundi 27 septembre et en fonction des conditions sanitaires, le temps d'enseignement en présence pourra être augmenté.

Un groupe de travail et de réflexion se réunira avec les partenaires concernés afin de construire les modalités de mise en œuvre et de suivi de cette rentrée scolaire. Toutes les informations pratiques seront communiquées sur le site internet et les réseaux sociaux de l'académie, et via les canaux de communication habituels des établissements scolaires.

Vous l'aurez compris, l'objectif principal que nous partageons tous est avant tout de poursuivre la dynamique à la baisse qui est en train de s'enclencher au niveau des indicateurs sanitaires et d'éviter au maximum les brassages de population tout en enclenchant le retour progressif des élèves dans les écoles, collèges et lycées.

Dans cette perspective, j'encourage vivement chacune et chacun d'entre vous à choisir la protection individuelle et collective la plus efficace à ce jour qu'est la vaccination. La jeunesse martiniquaise a besoin urgemment de retrouver une scolarité stable et continue.

L'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles, collèges et lycées réussira grâce à la vigilance de tous dans le respect strict des gestes barrières.

Protégez-vous, protégez vos proches et vos collègues.

Pascal JAN
Recteur de la région académique de Martinique

